



Lettre d'information



Dans ce numéro :

- Les Conséquences Patrimoniales du Virus
- ETF Lyxor
- Interview avec Moneta
- Clartan Valeurs

→ ÉCONOMIE

COVID-19: LES CONSÉQUENCES PATRIMONIALES DU VIRUS

En cette période exceptionnelle de crise sanitaire, le Gouvernement a prévu plusieurs mesures fiscales et sociales en vue de soutenir l'économie. Et pour vous ? En effet, l'épidémie de Coronavirus Covid-19 peut avoir des répercussions sur votre vie quotidienne, votre patrimoine et vos projets. Nous vous proposons un état des lieux non exhaustif pour essayer d'y voir plus clair.

Immobilier

Investissement locatif

Parmi les mesures de soutien mises en place par le gouvernement, il y a la possibilité, pour les entreprises en difficulté à cause du Covid-19, de bénéficier d'un « report » de loyer. Vos investissements immobiliers peuvent-ils être impactés ?

Rassurez-vous : la suspension des loyers des particuliers n'est toujours pas à l'ordre du jour. Si vous louez un local à usage d'habitation (vide ou meublé), le paiement des loyers doit être effectué par le locataire, sauf à ce que, de vous-même, vous lui accordiez un délai...

En effet, seules les microentreprises, qui peuvent bénéficier de l'aide d'urgence de 1 500 €, peuvent « décaler » le paiement de leurs loyers commerciaux ou professionnels, sans pénalités. Cela concerne donc uniquement les locataires commerçants, artisans, ou professions libérales, qui respectent des critères précis (de chiffre d'affaire, nombre de salariés...) et qui sont particulièrement touchés par les conséquences économiques du confinement, à savoir une interdiction d'accueil du public ou une perte de chiffre d'affaires d'au moins 50% en mars 2020 par rapport à mars 2019.

BON À SAVOIR

Si vous détenez des parts de SCPI, sachez que cette mesure peut potentiellement avoir un impact sur vos finances si la SCPI n'a pas de réserves suffisantes pour assumer le « décalage » de trésorerie auquel elle peut être confrontée. En effet, la majorité des SCPI sont investies en immobiliers professionnels (bureaux, commerces, immobiliers logistiques et de tourisme) et seront donc éventuellement impactées. Cela étant, le « report » de paiement des loyers concerne les petites entreprises et ces dernières sont rarement locataires de SCPI.

Notez qu'il s'agit là d'un tempérament pour autoriser ces agents économiques à ne pas payer leurs loyers et charges dans les délais habituels. Il ne s'agit pas d'une annulation de loyer. Cependant, à votre échelle, cela peut engendrer des décalages de trésorerie si vous êtes propriétaire d'un local professionnel ou commercial que vous donnez en location.

Crédit immobilier

Le remboursement des crédits en cours peut être plus compliqué en raison des reports de paiement de loyers. Si vous avez des difficultés à payer vos mensualités, pensez à vérifier votre contrat de prêt. En effet, il peut vous permettre de suspendre ou de moduler vos mensualités. La clause de modulation des échéances permet, temporairement ou de façon durable, de réduire vos remboursements de prêt de 10% à 30% selon les cas. La clause de report permet quant à elle de stopper temporairement (en général 2 à 3 mois) tout remboursement. Attention, cela n'est pas automatique, il faut que ces options soient prévues dans votre contrat.

Fiscalité

Prélèvement à la source

Vous subissez actuellement une baisse de vos revenus ? Que vous soyez salarié, indépendant, gérant majoritaire ou que vous perceviez des revenus fonciers, vous pouvez moduler votre taux de prélèvement à la source s'il existe une différence de plus de 10% entre le prélèvement après modulation et le prélèvement avant modulation. Cette modulation sera en principe effective le mois qui suit la demande.

Les indépendants bénéficient d'une option supplémentaire : ils peuvent reporter leur prochain prélèvement !

Mensualisation des taxes

Vos contrats de mensualisation de taxe foncière, taxe d'habitation, CFE, etc., peuvent être suspendus, modifiés, voire résiliés. En revanche, cela ne vous dispensera pas du paiement du solde final une fois réception de l'avis définitif.



Épargne salariale

Si un accord d'intéressement et de participation a été mis en place dans votre entreprise, sachez que son versement peut être décalé cette année. En effet, en temps normal l'intéressement et la participation doivent vous être versés avant la fin du mois de mai dans la majorité des cas. Cependant, à titre exceptionnel et compte-tenu de la période critique que nous traversons, la date limite de versement de ces sommes est reportée au 31 décembre 2020. Ainsi, si vous comptiez percevoir directement ces sommes et ne pas les placer sur votre PEE, vous pourriez devoir patienter un peu.

Vie quotidienne

Particulier-employeur et chômage partiel

Vous embauchez un employé à domicile (nourrice, aide- ménagère...) mais il n'effectue plus ses prestations pendant le confinement. Plusieurs options s'offrent à vous :

- continuer de payer votre salarié(e) même si il elle n'assume plus ses prestations. Si vous êtes en mesure de le faire, c'est une décision de soutien, de solidarité. Dans ce cas, rien ne change, vous réglez des cotisations et bénéficiez d'un crédit d'impôt de 50% sur les sommes versées.

- mettre votre salarié(e) en chômage partiel. Dans ce cas, un dispositif de soutien a été mis en place pour maintenir le secteur de l'emploi à domicile : vous payez 80 % du salaire net de votre employé(e) et vous en serez ensuite remboursé. Concrètement, vous devez déclarer sur le site internet de Pajemploi ou du Cesu les heures qui auraient dû être effectuées et vous les réglez à hauteur de 80 %. Ensuite, dans les 15 jours suivant cette déclaration, cette somme sera recreditée sur votre compte bancaire. Vous ne "dépensez" pas vraiment ces sommes donc vous ne bénéficierez pas du crédit d'impôt.

Si vous souhaitez que votre salarié(e) conserve 100 % de son salaire, vous pouvez lui verser les 20 % manquants sous la forme d'un « don solidaire » mais ce montant ne vous donnera pas droit au crédit d'impôt.

Ceci ne vous concerne pas si vous passez par l'intermédiaire d'une entreprise prestataire. Si les prestations ne sont pas effectuées, vous n'avez rien à régler et par ricochet vous ne bénéficierez pas de crédit d'impôt. C'est l'entreprise prestataire qui gère l'éventuelle mise au chômage partiel de la personne qui réalise des services chez vous.

Par FIDROIT



PLACEMENT

TOUTES LES PLACES BOURSIÈRES DU MONDE EN UN SEUL PLACEMENT

Diversifiez votre portefeuille avec des actions monde

Code Isin : [FR0010315770](#)

Éligibilité Assurance Vie: Ageas, Alpheys, Generali, Nortia, Oradea, Primonial, Unep, Vie plus

Éligibilité PEA : Oui ([FR0011869353](#))

Vous souhaitez diversifier votre portefeuille pour ne pas vous cantonner aux seules actions françaises ou européennes ? L'ETF Lyxor monde permet de se positionner sur les actions de toutes les places boursières et d'investir dans les plus grandes entreprises mondiales, où qu'elles se situent, via un seul produit, afin de limiter les coûts et gagner en simplicité. Les investissements sur les marchés actions fluctuent et présentent un risque de perte en capital

Les grandes entreprises du monde dans votre portefeuille

Vous avez bien compris que la diversification est l'une des façons les plus évidentes de lisser le risque et vous souhaitez investir dans toutes les régions du monde pour vous positionner sur des entreprises à la renommée internationale réparties sur tout le globe comme Apple, Facebook, Kering, Sanofi, Total ou Alphabet par exemple ? L'ETF Lyxor MSCI World UCITS ETF – Dist qui offre une exposition à plus de 1 600 valeurs dans le monde entier semble un bon moyen de profiter de toutes les opportunités qui existent à l'international ! L'ETF vous permet d'avoir un accès à différents secteurs, de la technologie de l'information, à la santé, en passant par la finance. C'est au total plus de 10 secteurs qui sont représentés dans l'indice. Attention cependant, les marchés boursiers, quelle que soit leur localisation, sont soumis à des fluctuations à la hausse comme à la baisse et l'investissement en Bourse implique donc un risque de perte en capital.

Un investissement simple à comprendre

Un ETF est un fonds qui réplique la performance d'un indice, comme l'indice MSCI World par exemple. Concrètement, cela signifie que si l'indice MSCI World augmente de 2 %, l'ETF Lyxor MSCI World UCITS ETF – Dist augmentera lui aussi de 2 % (sans compter les frais prélevés). Mais attention, si le MSCI World baisse de 2 %, l'ETF Lyxor MSCI World UCITS ETF – Dist baissera lui aussi de 2 % (sans compter les frais prélevés). Il existe donc un risque de perte en capital.

Vous pouvez suivre les variations de votre ETF tout au long de la séance boursière. Ce produit listé et coté qui s'échange comme une action est logeable sur un compte-titres. De plus, l'ETF Lyxor MSCI World UCITS ETF – Dist est également éligible au PEA et référencé dans des contrats d'assurance-vie.

La force de la gestion passive dans votre portefeuille

Un ETF, nous l'avons vu, réplique le cours d'un indice dans sa globalité, en prenant en compte l'évolution de toutes les valeurs composant cet indice. Il n'est donc pas question ici de sélectionner des valeurs en espérant que l'allocation d'actifs surperforme le marché.

La gestion passive a fait ses preuves, sur de longues périodes, par rapport à la gestion active qui consiste elle à sélectionner certaines valeurs au sein d'un indice. Une étude Lyxor Asset Management a ainsi démontré que, sur les 10 dernières années, 34% seulement des gérants ont été en mesure de battre leur indice de référence*.

Dans près des trois quarts des cas, le simple fait de répliquer un indice est plus avantageux pour l'investisseur. Toutefois, dans un marché baissier, l'investisseur s'expose tout de même à un risque de perte en capital puisque si l'indice chute, l'ETF fait de même

Des frais réduits qui améliorent la performance du produit

La gestion passive est également avantageuse pour l'investisseur dans la mesure où les frais sont bien moins élevés que dans le cas d'une gestion active, la moyenne des frais pour les ETF d'actions internationales sont de 0,36%, alors qu'ils sont de 2,06% pour les fonds actifs d'actions internationales*. Les frais de l'ETF Lyxor MSCI World UCITS ETF – Dist sont eux de 0,30 %.

En outre, les ETF n'affichent ni droits d'entrée ni frais de sortie. Les droits de garde varient selon les courtiers (les courtiers en ligne n'en facturent pas généralement). Seuls des frais d'achat et de vente de l'ETF sont à régler et varient selon les courtiers. Là encore, les courtiers en ligne affichent des tarifs plus avantageux par rapport aux courtiers et banques traditionnels. Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques. Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce produit.

Principaux risques liés aux ETF

Risque de perte en capital :

Les ETF présentent un risque de perte en capital. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarii, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.

Risque de réplification :

Il n'y a aucune garantie que l'objectif de l'ETF soit atteint.

L'ETF peut ne pas toujours être en mesure de répliquer parfaitement la performance de son indicateur de référence.

Risque action :

Le cours d'une action peut varier à la hausse ou à la baisse, et reflète notamment l'évolution des risques liés à la société émettrice ou à la situation économique du marché correspondant. Les marchés d'actions sont plus volatiles que les marchés de taux, sur lesquels il est possible, pour une période donnée et à des conditions macro-économiques égales, d'estimer les revenus.

Risque de change :

Les ETF peuvent être exposés au risque de change s'ils sont libellés dans une devise différente de celle de l'indicateur de référence qu'il réplique. Cela signifie que les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact positif ou négatif sur les rendements.

Risque de liquidité :

La liquidité des ETF est fournie par des teneurs de marché enregistrés sur les marchés où les ETF sont cotés, en ce compris Société Générale. La liquidité sur les marchés peut être limitée du fait notamment, d'une suspension du (des) marché(s) des sous-jacents de l'indicateur de référence, d'une erreur des systèmes de l'un des marchés concernés, de Société Générale ou d'autres teneurs de marché, ou d'une situation ou d'un événement exceptionnel(le)

*Source : Good Value For Money, données au 27/05/2020

Comparaison

Performance du 26/04/2006 au 29/06/2020



Pour souscrire au ETF Lyxor MSCI World UCITS ETF – Dist, n'hésitez pas à nous joindre au **06 74 97 50 20**.

LYXOR etf
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE GROUP

→ PLACEMENT

INTERVIEW DE RAPHAEL LUCET, ANALYSTE-GÉRANT ET EDOUARD HAAS, COMMERCIAL



R. LUCET



E. HAAS

D'après vous, suite à la crise sanitaire, quelles seront les principales évolutions de notre économie ?

Il va falloir attendre quelques mois pour voir les conséquences en termes de faillites car l'Etat a pris une bonne partie des charges fixes des entreprises à sa charge pendant la crise (par exemple grâce aux prêts garantis) et la hausse de l'endettement permet à la plupart des entreprises de faire face au reste. Reste la question de la solvabilité. L'Etat réfléchit déjà à comment transformer les niveaux de dettes intenable en fonds propres. Finalement le tissu économique sera affaibli par plus de dettes mais si la consommation des particuliers repart ce ne sera pas insurmontable. Il va falloir travailler sur la confiance du consommateur.

Est-il encore temps de revenir sur les actions ?

Ce que nous savons, c'est que les marchés sont soutenus par les Etats et les banques centrales. Les valorisations sont élevées en absolu mais attractives au regard d'autres classes d'actifs tant que ce soutien persiste. Étant donné l'endettement du monde, il est probable que les banques centrales n'aient pas d'autres choix que de maintenir des taux bas quand bien même l'économie irait mieux et que l'inflation repartirait (cf. expérience de fin 2018 aux USA).

Dans ce scénario, les investissements monétaires ou obligataires seraient rapidement laminés par une inflation croissante et un taux de rendement maintenu artificiellement bas.

Ce que nous ne savons pas, c'est ce qui se passera à court terme. Nous savons cependant qu'à long terme, les actifs réels (actions, matières premières, immobilier...) sont protégés contre l'inflation. Dans un monde de forte création monétaire, les actions ont ainsi toute leur place dans le patrimoine de particuliers. A chacun de définir son niveau de risque. Et à nous de continuer à gérer Moneta Multi Caps de manière habile et déterminée pour offrir à nos porteurs un bonus durable par rapport aux indices comme nous avons réussi à le faire depuis 2006, date de lancement du fonds.

Quelles sont vos perspectives pour les prochains mois ?

Nous imaginons une reprise en W avec un rattrapage d'activité dans un premier temps puis une mollesse avant que d'éventuels plans de relance ne se mettent en place. Les sociétés sont en train de travailler sur des plans d'adaptation des capacités (i.e. baisse de coûts) suivant le niveau d'activité prévue en 2021.

Quels seront les secteurs les plus porteurs pour « l'après crise » ?

Certaines tendances devraient se poursuivre comme la digitalisation et les investissements dans la santé.

Les secteurs poussés par l'Etat devraient aussi être porteurs (transition écologique, relocalisation industrielle) même si cela risque de prendre plus de temps que prévu. En effet, il va être difficile dans le climat actuel de mettre de nouvelles contraintes écologiques alors que les entreprises veulent baisser leurs coûts et les particuliers maintenir leur pouvoir d'achat.

Dans le contexte actuel, comment est positionné le fonds Moneta Multi Caps ?

Le fonds a une approche des deux extrêmes de la cote pour un maximum de diversification.

- Dans un premier temps, une partie défensive. Des valeurs « immunisées contre le virus », avec de belles perspectives de croissance à moyen long terme, pour environ la moitié du portefeuille, qui se décompose entre 3 secteurs à 10% du portefeuille chacun (Energies renouvelables, Paiement et la Santé) et divers secteurs ou valeurs...
- La seconde partie représentant 25% du fonds, elle se compose de valeurs exposées à la pandémie et aux risques économiques. Ici, nous sélectionnons des valeurs qui bénéficient aujourd'hui du déconfinement et de la reprise de l'économie à court et moyen terme.
- Le reste du portefeuille est composé de positions plus opportunistes, plutôt value... Ces deux derniers groupes ont permis à Moneta Multi Caps de suivre la hausse du marché des dernières semaines.

Pour souscrire, n'hésitez pas à nous joindre au **06 74 97 50 20**.

→ INVESTISSEMENT CLARTAN VALEURS, UNE SOLUTION PATRIMONIALE EN ACTIONS

Clartan Valeurs est le fonds « flagship » de Clartan Associés.

Equipe de gestion Clartan Valeurs



J.-B. Chaumet



O. Delooz



M. Legros



T. du Pavillon

Objectif

Valoriser le capital investi à long terme (5 ans minimum) en investissant sur des sociétés internationales cotées.

Stratégie

Le processus de gestion interne « Quality & Value » consiste à sélectionner, parmi les 300 sociétés de l'univers d'analyse, une trentaine d'entreprises de grande qualité affichant une rentabilité pérenne et une valorisation boursière attrayante.

Le portefeuille est construit selon un modèle de holding de participations avec une logique de collectionneur. Le fonds investit lorsque le cours de bourse offre une décote par rapport à la valeur intrinsèque afin de procurer une marge de sécurité et un levier financier. Le titre est conservé en portefeuille aussi longtemps que les critères de qualité et de performance sont réunis.

Le degré d'investissement en actions et les répartitions géographiques ou sectorielles sont des résultantes de ces choix titre par titre.

Ajoutons que Clartan Valeurs est géré de façon collégiale par un comité de quatre gérants aux parcours variés qui s'appuie sur les analyses financières effectuées en interne.

Son degré d'exposition en actions est à fin mai de 87 % sur un portefeuille concentré de sociétés rentables, peu endettées et dont les positions concurrentielles sont solides sur le long terme.

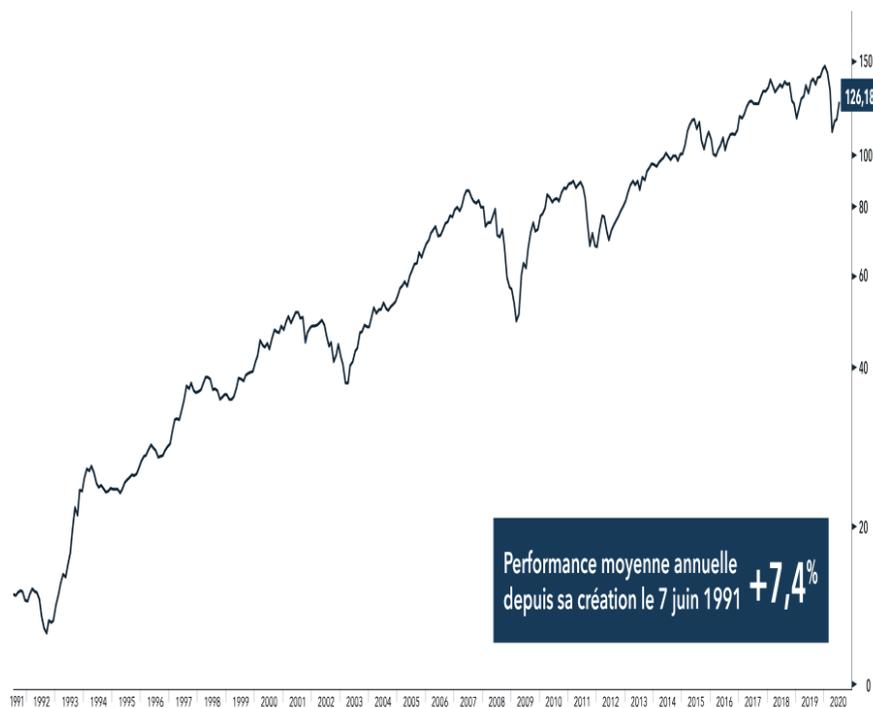
La période récente a été mise à profit pour renforcer les pondérations de sociétés de premier plan comme Danone, JC Decaux, Edenred ou Richemont. Les quelques mouvements effectués visent à solidifier le portefeuille dans une phase conjoncturelle délicate.

La performance nette de Clartan Valeurs s'élève à plus de 7 % en moyenne depuis 1991 et nous pensons que la rigueur du processus permettra au fonds d'améliorer à l'avenir son historique de performance.

Concilier potentiel de rentabilité et assise de sécurité demeurent nos objectifs à long terme pour ce véhicule patrimonial.

A noter que Rouvier Valeurs a pris le nom de Clartan Valeurs le 1er juillet 2020. Le code ISIN demeure inchangé ainsi que l'historique de performances.

Performance de Clartan Valeurs classe C depuis la création au 5 juin 2020



Mentions réglementaires

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Profil de risque et de rendement de 6 sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé) ; le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps. L'exposition aux marchés d'actions explique le niveau de risque de ce compartiment. Rappel des principaux risques : actions, perte en capital, change, instruments dérivés.

Profil de risque et de rendement (SRRI)



L'exposition aux marchés d'actions explique le niveau de risque de ce compartiment

Rappel des principaux risques

- actions
- risque de perte en capital
- change
- instruments dérivés

Pour souscrire n'hésitez pas à nous joindre
au **06 74 97 50 20**.

 **clartan**
ASSOCIÉS

Remoissenet Patrimoine

SAS au capital de 165.000€ - RCS Paris : 439 061 714 - Président : Philippe RE-MOISSENET -- Adhérent de la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine -- Immatriculé à l'Orias sous le n° 07002185 en qualité de conseiller en investissements financiers, courtier en assurance et courtier en opérations de banque et services de paiement (www.oriass.fr) -- Démarchage bancaire et financier -- Attestation d'assurance RCP et de garanties financières n° 112.786.342 de la compagnie MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans CEDEX 9



Nous contacter

Remoissenet Patrimoine
10 rue du mont Thabor
75001 Paris
Tel : 01 40 07 00 00
Cel : 06 74 97 50 20
philippe@remoissenet.net